Avis du conseil de classe du second trimestre pour une admission en 3ème prépa-métiers

A joindre au dossier de demande d'admission en 3ème prépa-métiers

Établissement :

Nom de l'élève : Prénom de l'élève :

Grille d'aide à la décision

Niveau d'acquisition[1]	TI	I	S	TS
Compétences transversales et attitude				
Autonomie				
Assiduité, ponctualité				
Aptitude au travail collaboratif				
Investissement dans le travail				
Engagement dans les projets, esprit d'initiative (au collège et extra-scolaire)				
Respect des règles				
Habiletés d'autocontrôle (capacité à contrôler ses impulsions et ses émotions)				
Les acquis du socle commun de connaissances de compétences et de culture				
Les langages pour penser et communiquer				
Les méthodes et outils pour apprendre				
La formation de la personne et du citoyen				
Les systèmes naturels et les systèmes techniques				
Les représentations du monde et de l'activité humaine				
Le parcours de l'élève				
Cohérence du projet professionnel au regard du profil, du parcours personnel et/ou scolaire, de la motivation				

[1] *TI : Très insuffisant, I : insuffisant, S : satisfaisant ; TS : Très satisfaisant*

A partir d'un avis insuffisant dans les compétences transversales et attitude, une attention particulière devra être portée sur l'aptitude de l'élève à intégrer une classe de 3ème prépa-métiers.

Avis du conseil de classe sur l'aptitude à intégrer une classe de 3ème prépa-métiers[2]	*R*	*F*

[2] *R : Réservé ; F : Favorable*

Remarques éventuelles :